



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## BRUN 610

### **1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE**

1.1 Identification de la substance ou de la préparation : Brun 610 Matière colorante (pigment et colorants), inorganique

1.2 Désignation commerciale : Oxyde de fer

1.3 Identification de la société/entreprise : STE DES OCRES DE France  
Impasse des Ocriers  
84400 – APT – France

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence : 00.33 (0)490.746.382  
info-distribution@ocres-de-france.com

### **2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

2.1 COMPOSITION Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub> , Fe<sub>3</sub>O<sub>4</sub> et FeO(OH)

NUMERO CAS : NEANT (non référencé)  
NUMERO EINECS : NEANT (non référencé)

2.2 SUBSTANCES DANGEREUSE POUR LA SANTE: ---

2.3 CLASSIFICATION / SYMBOLE :

### **3. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Le Brun 610 ne présente aucun risque pour l'homme et l'environnement , selon nos connaissances actuelles et aux éléments mentionnés 2.1.

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 CONTACT AVEC LA PEAU

Laver à l'eau savonneuse et rincer à l'eau.

### 4.2 CONTACT AVEC LES YEUX

Lavage à l'eau immédiat, en écartant les paupières.  
En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologue

### 4.3 INGESTION

En cas de doutes ou si les symptômes persistent consulter un médecin.

### 4.4 INHALATION

Déplacer la personne à l'air libre. En cas d'indisposition consulter un médecin.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

**Stabilité** : Le produit est stable.

A des températures supérieures à 80°C, le produit peut devenir instable et s'oxyder. La chaleur supplémentaire qui se dégage peut entraîner, dans des conditions défavorables, l'inflammation de matériaux combustibles. Le produit ne doit donc pas être stocké à proximité de sources de chaleur.

### MOYENS D'EXTINCTION RECOMMANDES ---

En cas d'incendie, asperger d'eau (en brouillard), de mousse, de poudre chimique sèche ou de gaz carbonique

**DANGERS SPECIFIQUES**      Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion

---

### PROTECTION DES INTERVENANTS

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un masque. ---

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

### 6.1 PRECAUTIONS INDIVIDUELLES:

Porter des éléments de protection.

### 6.2 PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Éviter les déversements dans les égouts.

### 6.3 METHODES DE NETTOYAGE :

A  
S

RECUPERATION : aspiration  
NETTOYAGE : utiliser de l'eau savonneuse

6.4 EVACUATION : Décharge autorisée

6.5 MATERIAUX INCOMPATIBLES : Aucun à notre connaissance

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 MANIPULATION: Manipuler en évitant les dégagements de poussières.

7.2 PREVENTION DE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS : Capturer les poussières à leur source d'émission

7.3 STOCKAGE : Produit stable dans les conditions normales de stockage.  
Stocker à l'abri de l'humidité.

7.4 MATERIAUX D'EMBALLAGE RECOMMANDEE : Sacs papier ou plastique

7.5 MATERIAUX INCOMPATIBLES : Aucun à notre connaissance

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PROTECTION RESPIRATOIRE : Porter un masque à poussière

8.2 PROTECTION DES MAINS : Porter des gants appropriés

8.3 PROTECTION DES YEUX : Port de lunettes

8.4 MESURES SPECIFIQUES D'HYGIENE : Ne pas manger, boire, fumer pendant l'utilisation

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 ASPECT : Poudre

9.2 COULEUR : marron foncé

9.3 ODEUR : Inodore

9.4 VALEUR PH : 4 à 7

9.5 TEMPERATURE DE FUSION : 1000°C (>1832°F)

9.6 TEMPERATURE D'EBULLITION : Pas applicable

9.7 POINT D'ECLAIR : Pas applicable

9.8 INFLAMMABILITE : Ininflammable

9.9 AUTO-INFLAMMABILITE : Non auto inflammable

9.10 PROPRIETES COMBURANTES : Non explosif

9.11 PRESSION DE VAPEUR : Négligeable

9.12 DENSITE RELATIVE : 2.5 environ

9.13 SOLUBILITE : Insoluble à l'eau froide

9.14 COEFFICIENT DE PARTAGE : Non applicable

9.15 AUTRES DONNEES : Néant

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 STABILITE : Stable dans les conditions normales de stockages

10.2 REACTION DANGEREUSES AVEC : Aucune dans des conditions normales d'emploi

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 TOXICITE AIGUE : **Irritation/Corrosion**

**Peau** : Non irritant \*Résultats d'essais effectués sur un produit analogue

**Yeux** : Non irritant \*Résultats d'essais effectués sur un produit analogue

**Date d'édition** : 2008-11-10 Page 4 de 6

*Quick-FDS [15209-38148-14121-011004] - 2009-08-21 - 10:35:48*

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 IMPACT POSSIBLE SUR L'ENVIRONNEMENT / ECOTOXICITE : **Remarques** :  
Aucun effet important ou danger critique connu

12.2 TESTE D'AMES : Négatifs

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 PROCEDURE DE NEUTRALISATION ET DE DESTRUCTION DU PRODUIT : mise en décharge contrôlée.

13.2 PROCEDURE DE DESTRUCTION DE L'EMBALLAGE CONTAMINE : Emballage non ré-employable, à mettre en décharge contrôlée.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 GGVSee/ IMDG CODE : non réglementé

14.2 GGVE/ GGVS : non réglementé

14.3 UN N° : non réglementé

14.4 RID/ ADR : non réglementé

14.5 ICIAO/ IATA-DGR : non réglementé

14.6 ADNR : non réglementé

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Réglementations de l'Union

#### Européenne

Applications industrielles.

#### Réglementations nationales

Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'Union européenne.

#### Phrases de risque :

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7 (France): non concerné

Stockage - Rubrique(s) des ICPE (France): 2517

Arrêté du 11 juillet 1977, fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale : non concerné

## 16. AUTRES DONNEES

Cette fiche de sécurité a été réalisée conformément à la directive Européenne 91/155/EG

STATUTS D'ENREGISTREMENT (REACH) : Le brun 610, n'est pas concerné.

Les renseignements que cette fiche contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances.